

Bien que trois ou quatre députés de ce côté-ci de la Chambre aient décidé de s'abstenir d'applaudir, je suis certain que ces applaudissements nourris raffermiront, aujourd'hui du moins, la position du ministre de la Défense nationale quant à l'unification.

J'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Depuis plusieurs semaines, j'essaie de savoir quelle attitude le Canada adoptera au sujet de la proposition relative aux deux Chines. En fait, j'ai informé la Chambre par des questions de ce que j'avais appris seulement par les journaux, mais je n'ai pas encore réussi à obtenir le moindre renseignement ici, bien que les journaux en soient pleins.

Maintenant que le débat est en cours ou débutera aujourd'hui aux Nations Unies, le ministre dira-t-il au Parlement ce que le gouvernement canadien a l'intention de faire au lieu d'attendre que nous l'apprenions par une déclaration aux Nations Unies?

Deuxièmement, donnera-t-il aux Canadiens l'assurance que, quoi qu'il arrive par suite de la résolution des Nations Unies, qui semble avoir obtenu l'appui de l'Italie, du Chili et du Canada, on ne sacrifiera d'aucune façon le gouvernement de la République de Chine qui a défendu la liberté pendant les années sombres et surtout qu'on ne livrera pas la population chinoise à la Garde rouge qui se déchaîne aujourd'hui?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, en mon absence, le premier ministre a traité de questions quelque peu semblables à celles que vient de soulever le très honorable représentant. Comme il l'a dit, le compte rendu de journal était hypothétique, tout comme celui que j'ai lu ce matin. Nous sommes en consultation avec un certain nombre de pays pour voir s'il n'y aurait pas moyen de trouver au problème une solution qui échappe aux Nations Unies depuis quelque temps.

Ces consultations se poursuivent. J'en ai eu moi-même à Rome lundi et elles se continuent maintenant à New York. Je me rendrai moi-même aux Nations Unies. Je ne puis dire évidemment quelle en sera l'issue, mais je signale au très honorable représentant que le gouvernement canadien n'a pas l'intention de favoriser l'expulsion du gouvernement de Formose des Nations Unies. Mais nous comptons faire tout en notre pouvoir pour tendre vers la réalisation du principe d'universalité aux Nations Unies.

De toute façon, nous avons déjà énoncé notre ligne de conduite.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Quand?

L'hon. M. Martin: Le 27 septembre, je déclarais que le gouvernement serait en faveur de l'admission de la République populaire de Chine au sein des Nations Unies, mais nous ne voudrions pas que la chose se produise au détriment d'un autre gouvernement. Ce serait un déni du principe d'universalité.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre est loin de répondre à ma question. Pourquoi le Parlement ne pourrait-il pas être mis au courant de la nature de la proposition que le ministre et ses associés préconisent aux Nations Unies? Pourquoi nous refuse-t-on les renseignements que les journaux des États-Unis et d'autres pays sont en mesure de se procurer? Quelle est la nature du programme conçu par le ministre? Pourquoi le dissimuler au Parlement et nous refuser l'occasion de le discuter avant de le révéler officiellement, puisqu'il a déjà été exposé officieusement à tous les représentants de la presse à New York?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, j'ai dit à mon honorable ami que cette nouvelle était fondée sur des conjectures. Aucune révélation n'a été faite à un organe d'information quelconque.

Sans vouloir m'engager dans une controverse avec mon honorable ami dès son retour à la Chambre, je lui ferai observer, à lui parlementaire expérimenté, que la poursuite d'une politique gouvernementale concernant les affaires extérieures relève du pouvoir exécutif; cependant, une fois que ce pouvoir a pris position, le Parlement a le droit d'en faire l'examen critique. On ne saurait poursuivre une politique étrangère autrement. Nous suivons en cela la même méthode que mon honorable ami et tous les régimes politiques semblables au nôtre ont suivi. Nous avons énoncé les principes...

Le très hon. M. Diefenbaker: Une politique qu'on dissimule à la Chambre ne saurait être l'œuvre de deux partis.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas soutenir une polémique avec mon honorable ami dès le premier jour de son retour. Je m'efforce de respecter...

M. Bell: Il n'a pas quitté la Chambre.

L'hon. M. Martin: Je tiens à lui témoigner des égards à l'occasion de son retour, et je veux qu'il sache que j'ai fait...

L'hon. M. Monteith: Nous savons ce que vous voulez dire.